



PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES ÉCOLE VICTOR-BRODEUR ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec la représentante de santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année. Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/covid-19/translation/fr/covid-19-safe-schools>

DATE D'ÉLABORATION : 9 septembre 2022

DATE DE RÉVISION : 18 septembre 2022

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTION DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	
Transport et autobus	<p>Remarque : Les autobus scolaires sont occupés à 100% de leur capacité lorsqu'ils sont occupés par le personnel et les élèves d'une école. Les véhicules privés utilisés pour transporter les étudiants vers les excursions et les événements sur le terrain doivent suivre les recommandations de ce document.</p> <p>Nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour.▪ Les autres surfaces seront désinfectées 1x/jour, en fin de journée.▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées lorsqu'elles sont sales.▪ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles. <p>Ventilation</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet. <p>Mesures d'hygiène personnelle</p> <p><i>Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Encourager les élèves au nettoyage des mains avant le départ en autobus.▪ Les enseignant.es et personnel de l'école encourageront que les élèves se soient lavé les mains avant leur départ en autobus, à la fin des classes.▪ S'assurer d'avoir le nécessaire pour le nettoyage/la désinfection des mains en tout temps.



	<p>Masque</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le port du masque (ou toute protection faciale) est une décision personnelle. Ce choix doit être traité avec respect.
<p>Entrée à l'école</p>	<p>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier quotidiennement les symptômes; 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades; 3. Le port du masque est un choix personnel; 4. Se laver les mains dès l'entrée dans l'école et avant les transitions; 5. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire; 6. Respecter l'espace personnel des autres. <p>Diverses méthodes de communication sont utilisées pour assurer que tous soient informés : (Exemples de stratégies de communications)</p> <p>Tous : Publication du plan sur le site web de l'école Personnel : Orientation/rappels Parents : Communication hebdomadaire Élèves : Rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe</p> <p>L'accueil et le départ peuvent revenir à la normale, mais doivent être revus ou ajustés (si nécessaire) pour répondre aux besoins de l'école et de la sécurité de l'école à l'avenir.</p> <p>Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'effectuer la vérification des symptômes; 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades; 3. Le port du masque est un choix personnel pour tous; 4. Du lavage de mains. <p>Les parents/accompagnateurs doivent continuer de rester à l'extérieur au moment de l'accueil et du départ.</p>
<p>Visiteurs</p>	<p>Les écoles et les lieux de travail accueillent les visiteurs. Tous les visiteurs devront s'inscrire au registre des visiteurs au bureau, à l'entrée de l'école.</p> <p>Les visiteurs devront prendre un rendez-vous par courriel ou téléphone avant leur venue en précisant : la date ; l'heure ; la raison de la visite et les endroits qui seront visités. Les déplacements des visiteurs seront limités uniquement aux endroits nécessaires à l'objectif de la visite.</p> <p>Les visiteurs doivent respecter les mesures suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier quotidiennement les symptômes; 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades; 3. Le port du masque est un choix personnel; 4. Se laver les mains dès l'entrée dans l'école et au besoin pendant leur visite (ex. avant de manipuler de la nourriture, après être allés aux toilettes, etc.). 5. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire;



	<p>6. Respecter l'espace personnel des autres. <i>Des processus doivent être en place pour veiller à ce que le personnel itinérant, les enseignants suppléants et les visiteurs connaissent le plan de l'école en matière de maladies transmissibles et leur responsabilité de suivre les mesures en tout temps.</i></p> <p>Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan aux visiteurs: Personnel itinérant : Publication du plan sur le site web, rappels visuels. Personnel suppléant : Publication du plan sur le site web, rappels visuels. Visiteurs : Publication du plan sur le site web, affiches de rappels visuels.</p>
<p>Protocole de développement de symptômes à l'école</p>	<p>Gérer un élève développant des symptômes : Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, les mesures suivantes sont appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé, sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ; ▪ Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants ; https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf ▪ Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer, au besoin, comment mettre le masque ; ▪ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ; ▪ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ; ▪ Assurer la supervision des jeunes élèves ▪ Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer. <p><i>Tout élève qui développe des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures d'école doit être récupéré, dès que possible, par ses parents.</i></p> <p>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école : <i>Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.</i></p> <p>Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.</p>
<p>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et d'un élève développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés. Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes :</p>



	<p>http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf</p>
<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p><i>Des registres de présences du personnel, des élèves et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école est mis en place et maintenu à jour;</i></p> <p><i>Des listes précises des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être tenues à jour.</i></p> <p>*Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.</p> <p>Exemples de stratégie de mise en place :</p> <p>Parents/visiteurs</p> <p>Un registre est disponible à l'entrée principale de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ. Le registre est conservé pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Personnel suppléant et spécialistes :</p> <p>Les registres seront disponibles au bureau. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Élèves :</p> <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début de journée pour les divisions de M à 6^e et au début de chacun des classes pour les divisions du secondaire. <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences dans les autobus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les présences seront prises par les conducteurs d'autobus et transmises à la direction d'école au besoin.
<p>Organisation/maximisation de l'espace</p>	<p>Les espaces et les rassemblements réservés au personnel (par exemple, les réunions du personnel, les activités de formation continue et de développement professionnel, les salles de pause, etc.) peuvent se dérouler en personne et ne doivent pas dépasser la capacité estimée à 100 % de l'espace.</p>
<p>Fontaines d'eau</p>	<p>L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.</p>
<p>Services d'alimentation et nourriture</p>	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'offre des formations « Food Safe » lorsque nécessaire; ▪ Respecter les normes et pratiques sécuritaires; ▪ Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ; ▪ Se laver les mains avant et après avoir manipulé de la nourriture.



<p>Curriculum, programmes et activités</p>	<p>Tous les programmes de musique et d'éducation physique, les sports, les clubs et les activités extrascolaires sont autorisés. Les élèves doivent être encouragés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se nettoyer les mains avant et après avoir utilisé du matériel partagé. ▪ Ne pas partager un équipement qui touche la bouche, comme un embout d'instrument ou une bouteille d'eau, à moins qu'il ne soit nettoyé et désinfecté entre deux utilisations. ▪ Se couvrir la bouche lorsqu'ils toussent ou éternuent. <p>Les sorties scolaires locales sont effectuées conformément aux recommandations et exigences : du CSF et des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages.</p>
---	---

<p style="text-align: center;">Rassemblements et événements</p>	
<p>Rassemblements et événements</p>	<p>Les rassemblements et événements scolaires, parascolaires et communautaires à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école n'ont plus de limite de capacité et peuvent avoir lieu.</p>
<p>Utilisation communautaire des écoles</p>	<p>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</p> <p>https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf</p>

<p style="text-align: center;">MESURES ENVIRONNEMENTALES</p>	
<p>Ventilation et renouvellement de l'air</p>	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.</p> <p>En cas de non-fonctionnement des systèmes de ventilation, les stratégies suivantes seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir les fenêtres lorsque possible, ▪ Sortir à l'extérieur avec les élèves, ▪ Etc. <p>Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigé de haut en bas.</p> <p>Lors des épisodes de chaleur excessive ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques suivantes seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermer les portes et les fenêtres; ▪ Limiter les entrées et sorties.



<p>Nettoyage et désinfection du bâtiment.</p>	<p>Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aurait entré en contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible. ▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour. ▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1x/jour.
--	---

<h2>MESURES PERSONNELLES</h2>	
<p>Vérification quotidienne des symptômes</p>	<p>Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification de leurs symptômes avant de se rendre à l'école.</p> <p>Tous les membres du personnel et les parents s'engagent à effectuer la vérification quotidienne des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.</p> <p>L'administration en collaboration avec le comité CSST effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisées à l'aide des messages de la semaine (ex. : <u>l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année</u>). <p>https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1</p>
<p>Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie</p>	<p>Des rappels réguliers seront effectués auprès du personnel, des parents et des élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. : <u>l'application de l'outil d'auto-évaluation de la C.-B.</u>).</p> <p>Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.</p>



<p>Hygiène des mains</p>	<p>Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.</p> <p>Le personnel doit se laver les mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'arrivée à l'école ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ; ▪ Avant et après avoir utilisé du matériel commun ; ▪ Avant et après avoir offert les premiers soins ; ▪ Après tout contact avec des fluides corporels (par exemple, mucus, salive, vomi, sang) ; ▪ Après avoir nettoyé de surfaces souillées ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé des gants ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ; ▪ Après avoir manipulé des poubelles.
	<p>Les élèves doivent laver leurs mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant d'entrer dans l'autobus ; ▪ Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ; ▪ Avant et après les transitions dans l'école (par exemple, passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, etc.) ; ▪ Avant de manger ou boire ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Après avoir touché des animaux ; ▪ Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ; ▪ Quand leurs mains sont visiblement sales ; ▪ Quand ils quittent l'école. <p>Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.</p>
<p>Étiquette respiratoire</p>	<p>Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (par exemple, tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Apposer des affiches de rappel ; 2. Proposer le visionnement de vidéos ; 3. Enseigner la bonne étiquette respiratoire en salle de classe.
<p>Vaccination</p>	<p>La vaccination protège des maladies graves dues au COVID-19 et constitue le moyen le plus efficace de réduire l'impact des maladies reliées à la COVID-19 sur nos communautés.</p> <p>Le BCCDC recommande fortement aux adultes d'interagir avec les enfants d'être complètement vaccinés.</p> <p>Voir BCCDC pour des informations fiables sur COVID- 19 vaccins.</p> <p>http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/covid-19-vaccine</p>



	https://immunizebc.ca/
--	---

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	
Masques	<p>Des panneaux sont affichés et des messages sont transmis au personnel, aux élèves et aux parents pour appuyer les points suivants :</p> <p>La décision de porter un masque ou un couvre-visage est un choix personnel pour le personnel, les élèves et les visiteurs. Le choix d'une personne doit être soutenu et respecté. Pour plus d'informations, consultez la section Environnements scolaires favorables.</p> <p>Les parents et tuteurs des enfants considérés comme présentant un risque plus élevé de maladie grave en raison du COVID-19 sont invités à consulter leur prestataire de soins de santé afin de déterminer le niveau de risque de leur enfant. Les élèves ne sont pas tenus de porter un masque ou un couvre-visage lorsqu'ils reçoivent des services, mais ils peuvent continuer à le faire selon leur choix personnel ou celui de leurs parents ou tuteurs.</p> <p>Des masques non médicaux sont disponibles au bureau à la demande.</p>

MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES	
Pratiques personnelles de prévention	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Affiches de rappel, visionnement de vidéos en salle de classe, etc.



<p>Espace personnel</p>	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modélisation par les adultes ▪ Rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol) ▪ Maximiser l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun. <p>*L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.</p>
<p>Approches bienveillantes et inclusives</p>	<p>Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves.</p> <p>Le personnel adoptera une approche de modélisation des saines habitudes d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures.</p> <p>Stratégies pour favoriser un milieu sain et bienveillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information, échange sur les mesures mises en place (rencontres du personnel, rencontres de l'APE, communication aux parents et mémo de la semaine, etc.) ; ▪ Avoir une communication claire et transparente ; ▪ Écoute des besoins des autres; ▪ Rappel des plateformes et de programmes disponibles pour les employés (LifeSpeak, programme d'aide aux employés, site du CSF sur la bienveillance). <p>https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-sante-bien-etre/ressources-humaines-sante-bien-etre-lifespeak/decouvrez-lifespeak/</p> <p>https://bienveillance.csf.bc.ca</p> <p>https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health</p>

PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN

<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Publication du plan de prévention des maladies transmissibles sur le site de l'école : https://brodeur.csf.bc.ca/ ▪ Personnel : présentation générale des mesures et du plan lors de la première rencontre d'équipe, mises à jour dans les communications internes de l'école et les rencontres du personnel. ▪ Parents : communications hebdomadaire par courriel et rencontres de l'APE. ▪ Élèves : présentations et rappels par les enseignants, mises à jour et rappels lorsque requis par l'administration.
-----------------------------	--